

# LE PROGRAMME DE FRANÇAIS EN PREMIÈRE GÉNÉRALE

## I/ LE PROGRAMME DE LITTÉRATURE

### LES OBJETS D'ÉTUDE :

Le contenu du programme repose sur quatre thèmes, quatre objets d'étude qui correspondent aux grands genres littéraires :

- Le théâtre du XVII<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle.
- La littérature d'idées du XVI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Le roman et le récit du moyen âge au XXI<sup>e</sup> siècle.
- La poésie du XIX<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle.

### LE PROGRAMME NATIONAL D'ŒUVRES :

Un programme d'œuvres est fixé nationalement. Pour chaque objet d'étude, trois œuvres sont proposées ; chaque classe de première devra avoir lu et étudié l'une d'elle.

Pour l'épreuve anticipée de français de 2020, les œuvres sont les suivantes (**les titres en gras sont ceux des œuvres que j'ai choisi d'étudier cette année**) :

- Pour le théâtre :
  - ***Le Malade imaginaire*** de Molière.
  - *Les Fausses Confidences* de Marivaux.
  - *Juste la fin du monde* de Jean-Luc Lagarce.
- Pour la littérature d'idées :
  - **Deux chapitres des *Essais* de Michel de Montaigne** : « Des Cannibales » et « Des Coches ».
  - Les livres VII à XI des *Fables* de Jean de La Fontaine.
  - *Les Lettres persanes* de Charles de Montesquieu.
- Pour le roman et le récit :
  - *La Princesse de Clèves* de Madame de Lafayette.
  - ***Le Rouge et le Noir*** de Stendhal.
  - *Les Mémoires d'Hadrien* de Marguerite Yourcenar.
- Pour la poésie :
  - Les livres I à IV du recueil *Les Contemplations* de Victor Hugo.
  - ***Les Fleurs du mal*** de Charles Baudelaire.
  - *Alcools* de Guillaume Apollinaire.

### LES PARCOURS ASSOCIES AUX ŒUVRES :

Pour chacune des œuvres citées ci-dessus, le programme national impose un « parcours ». Il s'agit d'une **piste de réflexion, d'une problématique** sur laquelle l'étude de l'œuvre doit être centrée.

Pour les œuvres que nous étudierons cette année, les parcours sont les suivants :

- Pour *Le Malade imaginaire* de Molière : **comédie et spectacle**.
- Pour les chapitres des *Essais* de Montaigne : **notre monde vient d'en trouver un autre**.

- Pour *Le Rouge et le Noir* de Stendhal : **le personnage de roman, esthétiques et valeurs.**
- Pour *Les Contemplations* de Victor Hugo : **les Mémoires d'une âme.**

Dans le cadre de chacun de ces parcours, chaque classe devra également :

- **avoir lu et étudié différents extraits d'œuvres permettant de situer l'œuvre étudiée dans son contexte** (il peut s'agir par exemple du contexte historique de sa publication, de l'évolution du genre littéraire auquel elle appartient, etc.) ;
- **avoir lu intégralement une œuvre d'un autre siècle** que l'œuvre du programme.
- Il est également possible, dans le cadre de ces parcours, d'étudier des œuvres d'art, des films ... Mais ce n'est qu'une possibilité, pas une obligation ; or, la lourdeur du programme obligatoire est telle, que nous n'aurons pas beaucoup l'occasion d'exploiter cette possibilité.

### **EN RÉSUMÉ :**

Pour chaque objet d'étude, il y aura à lire et à étudier de façon plus ou moins approfondie :

- une œuvre du programme ;
- une œuvre d'un autre siècle ;
- des extraits de différentes œuvres.

Au total :

- huit livres devront être lus intégralement au cours de l'année ;
- 20 textes devront être étudiés (extraits des œuvres au programmes + autres extraits étudiés dans le cadre des parcours).

## **II/ LES EXERCICES PRATIQUÉS POUR ABORDER LE PROGRAMME DE LITTÉRATURE**

Ces exercices seront de plusieurs sortes :

- **les exercices proposés à l'épreuve écrite** : commentaire d'un texte littéraire et dissertation (voir le cours de présentation générale de l'épreuve écrite et les cours spécifiques sur ces exercices).
- **Les exercices proposés à l'épreuve orale** : explication linéaire d'un texte littéraire, question de grammaire, entretien sur une œuvre littéraire (voir le cours de présentation générale de l'épreuve orale et les cours spécifiques sur ces exercices).
- **Les exercices d'appropriation d'une œuvre** : ces exercices variés auront pour but de vérifier que les œuvres à lire ont bien été lues et comprises ; ils pourront prendre différentes formes.

## **III/ LE PROGRAMME DE LANGUE**

L'un des objectifs de l'enseignement du français au lycée est le développement de la maîtrise de la langue française ; il s'agit de mieux comprendre le fonctionnement de celle-ci afin d'améliorer la compréhension des textes et l'expression, à l'écrit comme à l'oral. Le programme officiel définit un certain nombre de notions à aborder : la négation ; l'interrogation ; les propositions subordonnées circonstancielles.